



COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Futur collège du Plateau de Haye : réunion de synthèse de la concertation publique ce jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016 à 17h30**

**Elle se tiendra au Buisson Ardent, 1249 avenue Raymond-Pinchard à Nancy, en présence du président du conseil départemental, des élus locaux et du directeur académique des services de l'Éducation nationale.**

En conformité avec l'engagement pris par le conseil départemental, une réunion de synthèse de la concertation autour du futur collège du Plateau de Haye rendra compte de l'ensemble des points abordés depuis son ouverture. A cette occasion, les orientations retenues par le Département sur la base de l'éclairage apporté par la concertation seront présentées.

Isabelle Jarry, garante de concertation de la Commission nationale du débat public (CNDP) est chargée d'établir le rapport reprenant l'ensemble des avis et arguments qui ont été exprimés tout au long des ateliers de la concertation.

### **RAPPEL DES DIFFÉRENTES PHASES DE CONCERTATION**

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (54) a organisé une concertation avec les partenaires et les habitants concernés par le futur collège neuf du Plateau de Haye qui accueillera des élèves de Nancy, Maxéville et Laxou. La démarche est d'autant plus inédite que le Département s'est assuré l'accompagnement de la Commission nationale du débat public tout au long de la concertation.

Depuis le lancement de la concertation, le 22 septembre dernier, en présence du président du conseil départemental, des 3 maires de Laxou, Maxéville et Nancy, et du directeur départemental des services de l'Éducation nationale, huit ateliers publics ont été organisés (deux étaient prévus au départ). Deux ateliers collégiens ont également été mis sur pied et le bus « Pti'Platô » a sillonné les quartiers, permettant d'associer un maximum de personnes.

Chaque réunion a donné lieu à un compte rendu exhaustif établi par la garante de la concertation, partagé et amendé si souhaité par les personnes ayant participé puis mis en ligne sur le site internet du conseil départemental. De son côté, l'Éducation nationale a organisé des échanges avec ses agents.

Une réunion publique a été organisée le 14 novembre 2016 en présence des élus locaux et du directeur des services de l'Éducation nationale. Elle a permis de présenter un premier bilan d'étape et de faire un point sur la démarche de concertation. La rencontre du 1<sup>er</sup> décembre permettra d'en faire la synthèse globale avant que le conseil départemental ne présente son projet concernant le futur collège au Conseil départemental de l'Éducation nationale prévu le 6 décembre pour avis. L'assemblée départementale délibérera quant à elle lors de sa réunion du 12 décembre 2016.

## **POUR MEMOIRE**

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a engagé un vaste programme en faveur des collèges du département : le Plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG), doté de 300 M€. Il se traduit notamment par la mise à neuf ou la création de 12 collèges et la totalité des travaux nécessaires dans les 56 autres établissements du département. Mais le PCNG, c'est aussi, là où c'est nécessaire, un travail sur la sectorisation, c'est-à-dire le périmètre de recrutement des établissements, pour y renforcer la mixité sociale et parfois rééquilibrer les effectifs entre collèges.

Dans le secteur Nord - Nord-Ouest de la Métropole, quatre collèges accueilleront à terme les jeunes (Alfred-Mézières, Georges-de-la-Tour, Jean-Lamour, Plateau de Haye). Parmi eux, deux sont entièrement neufs. Le collège Jean-Lamour, situé boulevard de Scarpone, en cours de construction et le futur collège du Plateau de Haye. L'investissement du Département sur ce secteur est de 27 M€.

Une des problématiques de ce territoire est de permettre aux collégiens de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble au sein d'établissements mixtes socialement et offrant à chacun les meilleurs environnements matériel et pédagogique. La Meurthe-et-Moselle, comme 19 autres départements, s'inscrit ici dans l'expérimentation engagée par le Ministère de l'Éducation nationale en faveur de la mixité, qui favorise la réussite de tous les élèves, comme l'attestent de nombreux travaux scientifiques.

Compte tenu de l'ensemble des enjeux, la concertation devait permettre à chacun, habitants du quartier, communautés éducatives, parents d'élèves, acteurs socio-économiques, collectivités, d'exprimer son avis et de faire part de ses arguments, tant en ce qui concerne les critères de réussite scolaire que ceux d'intégration territoriale de ce futur équipement.

La Commission nationale du débat public a mandaté Isabelle Jarry, garante de concertation, pour une mission d'appui-conseil sur la base des principes de la CNDP : transparence, neutralité, indépendance, égalité de traitement, argumentation et confrontation des arguments.

Toutes les informations sont en ligne sur le site internet [www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr) et sur les réseaux sociaux du conseil départemental.

Cordialement,

**Claire Henry-Toffoli**  
**Relations presse**  
**Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

☎ 03-83-94-52-76

✉ 48, esplanade Jacques-Baudot  
CO 90019 / 54035 NANCY cedex

[www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

